

DOSSIER N° RG :

CABINET :

REQUETE AUX FINS DE VENTE DE BIENS MEUBLES (tutelle)

Nom et prénom de la personne protégée :

Adresse de la personne protégée :

Nom et prénom du tuteur / des co-tuteurs :

.....

A l'honneur d'exposer que le majeur protégé est propriétaire de meubles suivants :

MEUBLES DE VALEUR

Liste	Valeur estimée

MEUBLES SANS VALEUR

Liste	Destinés à être remis à la décharge ou à une association caritative

Que ces meubles ne présentent plus d'intérêt pour le majeur ; qu'ils sont susceptibles de générer un coût de stockage.

En conséquence, conformément aux articles 496 et 505 du code civil, je sollicite l'autorisation de procéder à la vente des biens de valeur pour le prix minimal global de euros et au débarras des meubles sans valeur.

DOSSIER N° RG :

CABINET :

Pièces à joindre IMPERATIVEMENT à la requête :

- La liste des biens meubles et leur valeur, sur papier libre le cas échéant
- évaluation des meubles par accord familial signé de tous ou par un professionnel (commissaire priseur, huissier, antiquaire, brocanteur, garagiste...)

Fait le à

Signature du tuteur/ des co-tuteurs

Remarque :

En cas de meubles de valeur invendus et conservés dans la famille, il conviendra de les lister en indiquant le dépositaire lors du prochain dépôt des comptes de gestion

ORDONNANCE (emplacement réservé au Juge des tutelles)
Minute n° :

Nous....., juge des tutelles, assisté(e) de, greffier/greffière,

Vu les articles 496 et 505 du code civil,

- Autorisons la requête présente qui apparaît conforme aux intérêts du majeur protégé,
- Rejetons la requête présentée pour les motifs suivants

Disons qu'il nous sera rendu compte de l'exécution dans le prochain compte de gestion ;

Rappelons que la présente décision est exécutoire.

Fait au Tribunal Judiciaire de Nantes, le

Le greffier

Le juge des tutelles